



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

DROIT, ECONOMIE, GESTION

Master Gestion des ressources humaines - Performance et transformation des Organisations



Niveau d'étude
visé
BAC +5



ECTS
120 crédits



Composante
UFR EGASS



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Objectifs

Le Master RH – Performance et Transformation des Organisations forme des cadres capables d'accompagner durablement les mutations du travail, des organisations et des politiques sociales dans une approche pluridisciplinaire et contemporaine répondant aux enjeux actuels de performance globale, de responsabilité sociale, de sécurisation juridique et de transformation managériale, dans les secteurs privé comme public.

La formation vise à doter les étudiants d'une **vision stratégique et opérationnelle de la fonction RH**, leur permettant de concevoir, piloter et évaluer des politiques RH innovantes, responsables et créatrices de valeur. Elle développe une forte capacité de diagnostic organisationnel, de conduite du changement, de gouvernance responsable et de gestion des relations sociales, tout en intégrant une approche scientifique et réflexive adossée à la recherche.

Ce master est proposé en formation initiale et en formation continue (*contrat de professionnalisation, reprise d'études, reconversion professionnelle*)

Savoir-faire et compétences

Les compétences acquises au fil des quatre semestres de formation sont celles d'un cadre des RH exerçant aussi bien dans le secteur privé que dans la fonction publique, pouvant aussi élaborer les lignes générales de la politique RH, la gestion de l'emploi, du recrutement et de la formation ou encore prévenir et/ou réguler les conflits individuels et collectifs au sein de sa structure.

- **Concevoir des politiques RH innovantes et prospectives**, fondées sur l'analyse stratégique, la performance sociale et l'anticipation des mutations du travail ;
- **Développer les talents et transformer les organisations**, en pilotant les parcours professionnels, la GEPP, la formation et l'accompagnement managérial ;
- **Gouverner de manière responsable et inclusive**, en intégrant la RSE, l'éthique, la diversité et le dialogue social ;
- **Maîtriser le droit et le contentieux des RH**, afin de sécuriser les pratiques individuelles et collectives ;
- **Concevoir, communiquer et réaliser un projet RH**, en mobilisant des outils de pilotage, d'évaluation et de reporting adaptés aux contextes organisationnels.

Dimension internationale

Selon les facultés/IUT et les formations ciblées : Possibilités de mobilité d'études à l'étranger dans le cadre des partenariats de l'Université d'Artois (différents programmes dont Erasmus+, conventions de coopération signés et valides entre l'Université d'Artois et des établissements étrangers).



Consultez la rubrique Internationale du site de l'Université d'Artois pour connaître les possibilités d'échanges www.univ-artois.fr/international/possibilites-dechanges les modalités de candidature pour un séjour d'études à l'étranger www.univ-artois.fr/international/partir-etudier-letranger

Les + de la formation

- Formation adossée à la recherche scientifique et ancrée dans l'innovation pédagogique
- Parcours personnalisable avec une **orientation claire vers les enjeux RH du secteur privé ou du secteur public**
- Forte professionnalisation (projets tutorés, business game, études de cas)
- Approche intégrée **performance – responsabilité – transformation**
- Ouverture internationale et renforcement de l'anglais professionnel RH
- Initiation à la recherche et accompagnement dans la réalisation d'un mémoire

Organisation

Contrôle des connaissances

Les modalités de contrôle de connaissances et des compétences (MCC) définissent des coefficients et des crédits européens attachés aux unités d'enseignements (UE) et à leurs éléments constitutifs (EC). Les EC se déclinent : en ressources et en SAÉ (Situation d'Apprentissage et d'Évaluation).

L'évaluation des ressources et SAÉ pourra prendre des formes diverses (dossier individuel ou collectif à rendre, devoir sur table, exposé oral, mémoire...). Les évaluations pourront être organisées en contrôle continu ou en contrôle terminal au cours de sessions d'examens. Les dates des sessions d'examen et le calendrier pédagogique sont communiqués aux étudiants en début d'année universitaire.

Les étudiants bénéficiant d'un régime spécial (salariés, sportifs de haut niveau...) peuvent bénéficier de modalités d'évaluations adaptées, sous réserve de validation par un responsable de la formation. Celui-ci est souverain.

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'un aménagement de leurs conditions d'évaluation (tiers-temps notamment). Celui-ci fait l'objet d'un arrêté du Président de l'Université sur avis du service de la médecine universitaire.

Aménagements particuliers

Accessibilité :

Si vous rencontrez un problème d'accessibilité (numérique ou du cadre bâti), vous pouvez prévenir la Mission handicap afin que des dispositions soient prises en concertation avec les services concernés.

<https://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/etudes-et-handicap>

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation.

Le planning du contrat d'alternance est d'une semaine en entreprise/une semaine à l'Université de septembre jusqu'aux vacances de printemps puis en entreprise jusqu'à la fin de l'année universitaire.

Possibilité d'alternance en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Les contrats de professionnalisation et d'apprentissage sont des contrats de travail à durée déterminée ou indéterminée qui permettent d'effectuer la formation alternativement en entreprise et à l'université. Le contrat de professionnalisation offre une rémunération allant de 55 % à 100 % du SMIC, selon l'âge et le niveau de formation du candidat. Le contrat d'apprentissage offre une rémunération allant de 27 % à 100



% du SMIC, selon l'âge du candidat et l'année d'exécution du contrat. Les contrats en alternance vous donnent donc l'opportunité de vous former et d'acquérir simultanément une solide expérience qui facilitera votre insertion professionnelle.

Contact alternance (FCU) : Tél. 03 21 60 37 68 – fcu-fare@univ-artois.fr

Stages

Stage : Obligatoire

Admission

Conditions d'admission

MASTER 1

Sous réserve d'acceptation du dossier

- Licence Administration Économique et Sociale
- Licence Économie et Gestion

MASTER 2

Titulaire d'un Master 1 en Management Territorialisé des Ressources Humaines

FORMATION CONTINUE

Le Master est accessible aux salarié(e)s ou personnes en demande d'emploi. Se rapprocher du service de la formation continue pour connaître les tarifs et conditions de prise en charge de la formation en fonction de votre situation.

Contact : fcu-fare@univ-artois.fr

Ils peuvent faire reconnaître leur expérience pour intégrer le Master via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou pour la valider via la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ou encore le parcours mixte.

Contact : fcu-pac@univ-artois.fr

Modalités d'inscription

Les candidatures se font sur la plateforme Monmaster.gouv.fr pour les personnes (au choix) :

- soit inscrites en 3^{ème} année de licence ;
- soit déjà titulaires d'un diplôme national de licence ;
- soit inscrites ou déjà titulaires d'un autre diplôme donnant accès à la formation de master (dont les formations de grade licence, notamment les LP et les BUT, etc.). A ce dernier titre, il est important de se rapporter aux informations relatives aux conditions d'admission de chaque diplôme visé.

<https://www.univ-artois.fr/formations/admission-inscription-transfert>

Droits de scolarité

Le taux des droits d'inscription dépend du cursus, du niveau d'études, de votre situation et de votre nationalité.

Plus d'informations : <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/droits-d-inscription-1489>

Et après

Insertion professionnelle

- Cadre de la gestion des ressources humaines
- Responsable du recrutement et de la gestion des carrières
- Responsable de formation
- Consultant en gestion des ressources humaines
- Chargé de mission ressources humaines dans les institutions publiques et privées

Infos pratiques

Autres contacts



UNIVERSITÉ D'ARTOIS



Responsables de la formation


Mélanie Lopez – [✉ melanie.lopez@univ-artois.fr](mailto:melanie.lopez@univ-artois.fr)

Anne-Ryslène Zaoual - [✉ aryslene@univ-artois.fr](mailto:aryslene@univ-artois.fr)

Secrétariat

Sandrine Bajard - 03 21 60 38 92 / [✉ master-grh@univ-artois.fr](mailto:master-grh@univ-artois.fr)

Campus

 Campus d'Arras

En savoir plus

Page web de l'UFR EGASS

[✉ https://www.egass.univ-artois.fr/](https://www.egass.univ-artois.fr/)

Référentiel RNCP : 35912

Programme

Organisation

| SEMESTRE 1 : Comprendre et structurer la fonction RH | SEMESTRE 2 : Piloter la performance et les relations sociales |
|--|--|
| <p>Ce semestre pose les fondamentaux stratégiques et analytiques des RH : diagnostic organisationnel, économie et sociologie du travail, attractivité et développement des talents, ingénierie de formation et premiers outils de performance sociale. Les enjeux contemporains de RSE, sécurisation juridique, posture professionnelle et pratiques RH responsables sont intégrés dès ce premier semestre, avec des projets tutorés et une approche de l'anglais professionnel.</p> | <p>Ce semestre approfondit le pilotage RH à travers l'audit, la GEPP, les rémunérations, le contrôle de gestion sociale et la conduite de projets RH. Le semestre met l'accent sur la gouvernance, la conformité, le dialogue social et la qualité de vie au travail, en lien avec des séminaires de recherche appliquée (Génération Z, nouveaux rapports au travail) et un business game RH.</p> |
| SEMESTRE 3 : Innover, gouverner et sécuriser les politiques RH | SEMESTRE 4 : Développer le leadership, piloter la performance et déployer la stratégie RH à l'international |
| <p>Ce semestre développe une vision stratégique et prospective des RH : innovations RH, transformation des organisations, management et coaching, mutations du travail et politiques de l'emploi en contexte européen.</p> <p>Les étudiants se spécialisent en parcours privé ou public, tout en consolidant leurs compétences en gouvernance responsable, éthique, inclusion et droit/contentieux des RH. Le travail de recherche et les projets stratégiques RH structurent la posture d'expert.</p> | <p>Ce semestre est orienté vers l'action et l'ouverture internationale. Il aborde les politiques RH comparées, le management interculturel, le leadership transformationnel, la QVT et la performance sociale. Les enjeux de droit social international, de santé au travail et de transformation publique ou privée sont approfondis. Il se conclut par la rédaction et la soutenance d'un mémoire professionnel ou de recherche, valorisant expertise, innovation et impact RH.</p> |

Rythme de la formation

Le planning du contrat d'alternance est d'une semaine en entreprise/une semaine à l'Université de septembre jusqu'aux vacances de printemps puis en entreprise jusque la fin de l'année universitaire.